


Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
63	Sous-volet	Mettre en place des actions de sensibilisation pour les habitants et les usagers
	Titre action	Classes de mer en relation avec le Contrat de Baie

Espace d'engagement	Bassin versant, Littoral urbanisé, Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	---

Etat	En Attente	Priorité	Haute	Type d'action :	Communication
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	---------------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)



Programmation
2010 - 2013 Programmation annuelle

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Séances organisées dans les écoles

Coût prévisionnel
75 000 €

Partenaires Techniques
Commune du Marin et commune de Sainte-Anne

Répartition annuelle	
2009	15 000,00 €
2010	15 000,00 €
2011	15 000,00 €
2012	15 000,00 €
2013	15 000,00 €

Descriptif
<p>La sensibilisation et l'éducation à l'environnement sont souvent bien plus pertinentes et plus efficaces lorsqu'elles s'adressent aux enfants. Dans cette optique, il est intéressant de développer des projets pédagogiques en relation avec le Contrat de Baie.</p> <p>L'Office De l'Eau dispose d'une animatrice auprès des écoles. Elle intervient à la demande des établissements.</p> <p>Le rôle de la CAESM via sa cellule Contrat de Baie sera de mettre en place des contenus en collaboration avec l'ODE et les écoles des deux communes afin d'offrir aux enfants la possibilité de découvrir et de s'approprier la baie et ses milieux.</p> <p>Cette action pourra prendre la forme de classes de mer avec des activités pédagogiques en salle de classe complétées par des sorties sur le terrain en vue de la découverte de la baie : rencontres avec les pêcheurs, visite de site du conservatoire du littoral, projection de vidéo...</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
RECTORAT	15 000	Non	20
ODE	30 000	Non	40
CAESM	15 000	Non	20
MARIN	7 500	Non	10
SAINTE-ANNE	7 500	Non	10
Total (€ HT)	75 000 €		

Observations

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
64	Sous-volet	Mettre en place des actions de sensibilisation pour les habitants et les usagers
	Titre action	Plaquette de présentation de la réglementation et des acteurs

Espace d'engagement	Bassin versant, Espace maritime
----------------------------	---------------------------------

Etat	En Attente	Priorité	Basse	Type d'action :	Communication
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	---------------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)



Programmation
2010

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Réalisation du document

Coût prévisionnel
15 000 €

Partenaires Techniques
DRAFMAR, DDE, Commune du Marin, commune de Sainte-Anne...

Répartition annuelle	
2009	
2010	15 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Descriptif
<p>Les ateliers thématiques de concertation réalisés lors de la préparation du Contrat de Baie ont révélé une forte demande de la part des acteurs socio-professionnels d'avoir accès à une meilleure information sur les réglementations et les acteurs institutionnels de la baie.</p> <p>Répondre à cette demande permettra d'améliorer le respect de la réglementation et de favoriser les relations entre services de l'état, institutionnels, collectivités et usagers et acteurs socio-économique.</p> <p>Dans cette optique, la CAESM réalisera un document identifiant clairement les réglementations, les zonages, les gestionnaires et les compétences des différentes collectivités et services de l'Etat.</p> <p>Un tel document permettra aux acteurs contacter les personnes ressources identifiées dans un annuaire de la baie et de signaler ainsi les infractions et les dysfonctionnements sur le plan d'eau et le bassin versant.</p>

Observations

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
65	Sous-volet	Mettre en place des actions de sensibilisation pour les habitants et les usagers
	Titre action	Opération "Plages et rivières propres"

Espace d'engagement	Bassin versant, Espace vulnérable, Espace maritime
----------------------------	--

Etat	En Cours	Priorité	Moyenne	Type d'action :	Communication
-------------	----------	-----------------	---------	------------------------	---------------

Maître d'Ouvrage	ODE (Office De l'Eau) & CAESM
-------------------------	-------------------------------

Programmation	2009 - 2013 Manifestation annuelle
----------------------	---------------------------------------

Critères d'évaluation	Indicateur de réalisation : Liste des actions organisées. Fréquence annuelle de la manifestation Indicateur de performance : Fréquentation et public touché
------------------------------	--

Partenaires Techniques	Associations de protection de l'environnement, clubs de plongée, Ville du Marin, Ville de Sainte-Anne...
-------------------------------	--

Descriptif	<p>L'office de l'eau, relayé par des acteurs locaux, organise chaque année une manifestation sur le thème de l'eau qui a pour objectif d'interpeller et de responsabiliser les citoyens martiniquais par rapport à leurs actes, notamment concernant la production de déchets, déchets qui aboutissent dans la mer (rejets des eaux usées des maisons, déchets laissés sur la plage ou à la rivière).</p> <p>Cette opération appelée «plages et rivières propres» passe par la diffusion de spots télévisés ou radiophoniques, des campagnes d'affichage. Une médiatisation de cette ampleur doit trouver un écho particulier dans le cadre du Contrat de Baie du Marin et de Sainte-Anne.</p> <p>En 2008, plusieurs opérations ont été menées dans le périmètre du Contrat de Baie: une opération de sensibilisation auprès des plagistes: «Sable propre», une exposition et sensibilisation sur la thématique: «Milieu marin et gestion des déchets dans une démarche du contrat de Baie» une journée portes ouvertes aux «Jardins de la Mer».</p> <p>Parmi les actions à mettre en place, la CAESM se propose d'organiser chaque année en collaboration avec les associations de protection de l'environnement des campagnes de ramassage des macro-déchets à terre et immergés. La CAESM mettra à profit ces journées et de leur résultat pour organiser une exposition à la maison de la baie sur les déchets retrouvés, leur origine et leurs conséquences.</p>
-------------------	---

Observations	
---------------------	--



Coût prévisionnel	40 000 €
--------------------------	-----------------

Répartition annuelle	
2009	8 000,00 €
2010	8 000,00 €
2011	8 000,00 €
2012	8 000,00 €
2013	8 000,00 €

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
ODE	12 000	Non	30
CAESM	8 000	Non	20
MARIN	6 000	Non	15
SAINTE-ANNE	6 000	Non	15
ORGANISATEURS	8 000	Non	20
Total (€ HT)	40 000 €		

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
66	Sous-volet	Mettre en place des actions de sensibilisation pour les habitants et les usagers
	Titre action	Guide des usages éco-responsables de la baie

Espace d'engagement

Etat	En Attente	Priorité	Basse	Type d'action :	Communication
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	---------------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)

Programmation
2010

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Rédaction et diffusion de cette charte

Partenaires Techniques
Communes, SAEPPM, OMMM, associations environnementales


Descriptif
<p>De nombreuses actions de sensibilisation sont menées aujourd'hui sur l'aire du Contrat de Baie et d'autres sont prévues sur les différentes thématiques environnementales.</p> <p>Afin de proposer au public une synthèse de l'ensemble de ces éléments, disponible sous forme d'une brochure, la CAESM éditera un guide des usages écoresponsable de la baie.</p> <p>A destination de la population résidente et de passage, ce guide fera des préconisations dans de nombreux domaines: gestion des déchets, pêche, mouillage, respect de la faune et de la flore...</p> <p>Il sera édité à 20000 exemplaires et mis à disposition dans différents lieux clés de l'aire du Contrat de Baie: mairies, commerces, capitainerie, maison des associations, navires de location...</p>

Observations

Coût prévisionnel
12 000 €

Répartition annuelle	
2009	
2010	12 000,00 €
2011	
2012	
2013	

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CAESM	12 000	Non	100
Total (€ HT)	12 000 €		

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
67	Sous-volet	Mettre en place des actions de sensibilisation pour les habitants et les usagers
	Titre action	Actions de communication et de sensibilisation pendant le tour des yoles

Espace d'engagement	Espace maritime
----------------------------	-----------------

Etat	En Cours	Priorité	Haute	Type d'action :	Communication
-------------	----------	-----------------	-------	------------------------	---------------

Maître d'Ouvrage
OMMM

Programmation
2009 & 2011

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Actions de sensibilisation menées

Partenaires Techniques
CCIM

Descriptif
<p>Les manifestations sportives et festives telles que le tour des yoles et son cortège de festivités sont l'occasion de réunir sur le littoral une population importante.</p> <p>Suite à ces événements on retrouve de nombreux déchets qui jonchent les plages et le bord de mer. Par ailleurs, certains comportements en marge ont des impacts très néfastes sur l'environnement (tels que des «after yoles» dans des espaces naturels protégés...).</p> <p>Un des rôles du Contrat de Baie est de profiter de ces rassemblements sur les communes du Marin et de Sainte-Anne pour mener des actions ciblées de sensibilisation intitulées «Lan mè prop».</p> <p>Réalisées en collaboration entre la CAESM et la SAEPPM, elles seront effectuées par des animateurs sur le terrain qui auront pour rôle d'échanger avec les spectateurs et les équipes sur la sensibilité des milieux et les bonnes pratiques. Pour se faire, ils mèneront à la fois des actions sur la plage: stands avec des panneaux d'affichages et des photos, sensibilisation au tri sélectif... et des actions en mer: sensibilisation des plaisanciers, distribution de produits d'entretien biodégradables...</p>

Observations



Coût prévisionnel
25 000 €

Répartition annuelle	
2009	5 000,00 €
2010	5 000,00 €
2011	5 000,00 €
2012	5 000,00 €
2013	5 000,00 €

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
SAEPPM	12 500	Non	50
CAESM	12 500	Non	50
Total (€ HT)	25 000 €		

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
68	Sous-volet	Former les acteurs socio-économiques à la protection de l'environnement
	Titre action	Formation des professionnels de la plongée à la biologie subaquatique

Espace d'engagement	Espace maritime
----------------------------	-----------------

Etat	En Attente	Priorité	Moyenne	Type d'action :	Autre ...
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-----------

Maître d'Ouvrage
COMASSUB (Comité Martinique des Sports Subaquatiques)

Programmation
2010

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Nombre de moniteurs formés

Partenaires Techniques
CCIM

Descriptif
<p>La plongée sous-marine est un loisir qui se pratique au contact des biocénoses les plus intéressantes mais aussi les plus sensibles. Les moniteurs des clubs de plongée jouent un rôle très important dans la formation des plongeurs et la découverte des milieux. Il est important qu'ils aient une bonne connaissance de la faune et de la flore sous-marine afin de ne pas commettre ou laisser faire des gestes qui détruisent ce milieu.</p> <p>Il existe dans les cursus de formation de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous Marin une formation «Bio et environnement» qui permet d'acquérir ces bases de connaissance. Cette formation s'effectue sur une dizaine de séances à la fois théoriques pratiques en milieu naturel.</p> <p>Elle est dispensée par la Commission Régionale d'Environnement et de Biologie Subaquatique (CREBS).</p> <p>Le budget de l'action est estimé pour deux sessions de formations de 5 moniteurs à chaque édition ce qui devrait permettre de cibler efficacement les 4 clubs de Sainte-Anne et du Marin ainsi que les clubs de Sainte - Luce qui fréquentent également les sites de la baie.</p>

Observations



Coût prévisionnel
6 000 €

Répartition annuelle	
2009	
2010	3000,00 €
2011	3000,00 €
2012	
2013	

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CCIM	2 400	Non	30
CLUBS	2 400	Non	30
ODE	1 200	Non	20
Total (€ HT)	6 000 €		

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
69	Sous-volet	Former les acteurs socio-économiques à la protection de l'environnement
	Titre action	Formation des professionnels de la plongée au protocole de suivi Reefcheck

Espace d'engagement

Etat	En Attente	Priorité	Moyenne	Type d'action :	Autre ...
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-----------

Maître d'Ouvrage
OMMM



Programmation
2009 et 2011

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Nombre de moniteurs formés Indicateur de performance : Nombre de campagnes de suivi Reefcheck effectuées par an

Coût prévisionnel
6 000 €

Partenaires Techniques
CCIM

Répartition annuelle	
2009	3000,00 €
2010	
2011	3000,00 €
2012	
2013	

Descriptif
<p>Les professionnels de la plongée fréquentent quotidiennement les sites sous-marins de la baie. Ils ont donc l'opportunité d'être un appui de grande valeur pour le suivi des fonds marins et la mesure de l'état de santé des écosystèmes.</p> <p>Afin d'instaurer une collaboration performante entre les professionnels et l'OMMM, la DIREN et l'observatoire de la baie, tous utilisateurs des données, il est nécessaire de former les moniteurs.</p> <p>Le protocole Reefcheck est facilement accessible sur la base d'une formation d'une journée qui sera réalisée par l'OMMM.</p> <p>Par la suite, les clubs de plongée pourront réaliser deux fois par an des campagnes de suivi (repérage visuel). Les informations collectées seront renvoyées à l'OMMM qui centralisera ces données. En 2009, L'OMMM formera deux clubs dont Paradis Plongée situé au Marin.</p> <p>Les inventaires réalisés avec des plongeurs des différents clubs apporteront une plus value environnementale aux structures concernées à l'heure où la prise en compte de l'environnement est aussi un atout commercial.</p>

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
EUROPE (FEADER)	1 200	Non	20
ETAT (ONEMA)	1 800	Non	30
CONSEIL RÉGIONAL	1 200	Non	20
ODE	1 800	Non	30
Total (€ HT)	6 000 €		

Observations
Pour plus d'information sur le protocole de suivi Reefcheck : http://www.reefcheck.org/

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
70	Sous-volet	Former les acteurs socio-économiques à la protection de l'environnement
	Titre action	Formation des professionnels du chantier de Carénantilles au tri des déchets

Espace d'engagement	Littoral urbanisé
----------------------------	-------------------

Etat	En Attente	Priorité	Moyenne	Type d'action :	Autre ...
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-----------

Maître d'Ouvrage
Carénantilles

Programmation
2009 - 2013 Action continue

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Réalisation des actions de sensibilisation Indicateur de performance : Taux de tri des déchets

Partenaires Techniques
ADEME

Descriptif
<p>Le chantier de carénage de Carénantilles est une des principales installations industrielles dans la baie. Afin de limiter ses impacts sur l'environnement, Carénantilles est en cours de création d'une installation de traitement de ses effluents.</p> <p>En parallèle, le tri sélectif sur les exploitants du chantier sont également en train de mettre en place un tri sélectif des déchets avec notamment une séparation entre les éléments souillés (peintures, solvants...) et les déchets secs.</p> <p>Pour que cette mesure soit efficace, Carénantilles s'engage à mener dans le cadre du Contrat de Baie une action de sensibilisation des professionnels et des plaisanciers sur le chantier pour les inciter au tri de leurs déchets.</p> <p>Cette information passera par différents supports: une information orale directe, un affichage sur site et éventuellement un dépliant fourni à tous les utilisateurs du chantier.</p>


Observations



Coût prévisionnel
15 000 €

Répartition annuelle	
2009	3 000,00 €
2010	3 000,00 €
2011	3 000,00 €
2012	3 000,00 €
2013	3 000,00 €

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CARENANTILLES	7 500	Non	50
ADEME	7 500	Non	50
Total (€ HT)	15 000 €		

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
71	Sous-volet	Faire vivre le contrat de baie
	Titre action	Cellule d'animation et observatoire du Contrat de baie

Espace d'engagement

Etat	En Cours	Priorité	Haute	Type d'action :	Organisation, gestion, exploitation
-------------	----------	-----------------	-------	------------------------	-------------------------------------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)

Programmation
2009 - 2013 Action continue

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Maintien de la cellule d'animation du Contrat de Baie

Partenaires Techniques

Descriptif
<p>Le succès du Contrat de Baie dépend en grande partie de son suivi durant les 5 années de son existence. Pour ce faire, il est fondamental qu'il existe une cellule d'animation dédiée à cette tâche.</p> <p>Sa mission sera de faire vivre le contrat de baie en assurant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le suivi de l'avancement des actions, - l'animation par l'organisation de manifestations, de réunions et l'utilisation des supports de communication appropriés (site Internet du Contrat de Baie, film, documents et brochures...) - le rôle d'un observatoire de la baie par le traitement et la valorisation de toutes les données collectées dans le cadre du contrat de baie et notamment sur l'eau - la mise en œuvre des actions de la CAESM et notamment du plan de communication. <p>Cette cellule constituée d'un chargé de mission assisté par un technicien (à mi-temps) à partir de 2010 sera hébergée dans les locaux de la CAESM et aura à sa disposition les moyens nécessaires au bon déroulement de sa mission.</p> <p>La cellule d'animation du contrat de Baie rédigera et diffusera auprès de l'ensemble des acteurs un bilan annuel de l'avancement des actions complété avec les données collectées et une évaluation de la qualité des eaux de la baie.</p>

Observations
L'estimation des coûts inclut salaires, loyer pour les bureau ainsi qu'un véhicule.

Coût prévisionnel
360 000 €

Répartition annuelle	
2009	56 000,00 €
2010	76 000,00 €
2011	76 000,00 €
2012	76 000,00 €
2013	76 000,00 €

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CAESM	108 000	Non	30
CONSEIL RÉGIONAL	144 000	Non	40
ODE	108 000	Non	30
Total (€ HT)	360 000 €		

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
72	Sous-volet	Faire vivre le contrat de baie
	Titre action	Plan de communication du Contrat de Baie

Espace d'engagement	
----------------------------	--

Etat	En Attente	Priorité	Haute	Type d'action :	Communication
-------------	------------	-----------------	-------	------------------------	---------------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)



Programmation
2009 - 2013

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Rédaction du plan de communication Indicateur de performance : Réalisation des actions prévues dans ce plan de communication

Coût prévisionnel
64 000 €

Partenaires Techniques
ODE, Villes du Marin et de Sainte-Anne, Associations environnementales...

Répartition annuelle	
2009	14 000,00 €
2010	20 000,00 €
2011	10 000,00 €
2012	10 000,00 €
2013	10 000,00 €

Descriptif
<p>La communication sur le contrat de Baie est un outil fondamental pour mobiliser acteurs, partenaires techniques et financier et public. Afin de maintenir la dynamique créée autour du Contrat de Baie du Marin et de Sainte-Anne, il faut établir un plan de communication efficace et raisonné. Ce plan de communication, qui sera établi dès 2009 par la cellule d'animation du Contrat de Baie, inclura notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création et l'animation du site Internet du Contrat de Baie. - L'édition, et la distribution de brochures et posters expliquant les objectifs du Contrat de Baie. - La réalisation d'un film documentaire sur la baie et le Contrat. - La création d'une maison de la baie. Ce lieu ouvert au public, siège de rencontres et d'expositions, sera une interface entre le grand public et les acteurs du Contrat de Baie. Le local pressenti à cet usage est la maison des associations du Marin. - L'organisation d'une manifestation annuelle de promotion de l'environnement et du Contrat de Baie dans le cadre des Fêtes de l'Eau instituées par l'ODE. - La rédaction d'articles dans différents magazines nautiques et journaux (France Antilles, Caribbean, Ti Ponton...).

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CAESM	19 200	Non	30
CONSEIL RÉGIONAL	25 600	Non	40
ODE	19 200	Non	30

Total (€ HT)	64 000 €
---------------------	-----------------

Observations
La création du site Internet est prévue pour 2009 (budget : 4 000,00 €) et le film sera terminé en 2010 (budget : 10 000,00 €)

Action	Volet	Réduire les flux de pollution en vue de la restauration de la qualité des eaux.
73	Sous-volet	Faire vivre le contrat de baie
	Titre action	Bokantaj pour le Contrat de Baie

Espace d'engagement

Etat	En Attente	Priorité	Moyenne	Type d'action :	Organisation, gestion, exploitation
-------------	------------	-----------------	---------	------------------------	-------------------------------------

Maître d'Ouvrage
CAESM (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique)

Programmation
Début en 2010 avec fréquence annuelle à bi-annuelle

Critères d'évaluation
Indicateur de réalisation : Organisation de ces journées avec une fréquence annuelle Indicateur de performance : Participation aux journées du Contrat de Baie

Partenaires Techniques
Ensemble des acteurs du Contrat de Baie

Descriptif
<p>La concertation, qui a été très large lors de l'élaboration du diagnostic et du plan d'action, est un des piliers du Contrat de la Baie du Marin et de Sainte-Anne.</p> <p>Afin de conserver cette ouverture et de maintenir une dynamique essentielle à la réalisation des actions inscrites, la cellule d'animation du Contrat de Baie organisera chaque année 1 ou 2 ateliers de travail avec les acteurs de la baie. Ces ateliers seront menés d'une manière similaire à ce qui a été effectué lors des mois d'avril et mai 2008 avec une présentation sur l'avancement des actions et des échanges techniques entre partenaires.</p> <p>Sur la base d'une thématique prévue à l'avance, la CAESM conviera les acteurs concernés afin de réaliser es bilans d'avancement, d'ajuster les actions si nécessaires et de maintenir une dynamique. Ces rencontres seront l'occasion de maintenir un espace de rencontre pour les différents maîtres d'ouvrage où ils pourront échanger sur les éventuelles difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre de leurs actions.</p> <p>Dans une logique d'ouverture et de démocratie participative ces bokantaj seront ouvert au grand public qui sera invité à participer et à donner son avis sur les différentes thématiques.</p>

Observations

Coût prévisionnel
15 000 €

Répartition annuelle	
2009	3 000,00 €
2010	3 000,00 €
2011	3 000,00 €
2012	3 000,00 €
2013	3 000,00 €

Partenaire Financier	Montant (€ HT)	Dem. Subv	%
CAESM	15 000	Non	100
Total (€ HT)	15 000 €		